

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Conflans-Sainte-Honorine (78700)

Réponses de Laurent Brosse, au nom de la liste « Conflans en avant! »

— le 26/02/2020 à 18:58 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Il existe déjà un plan vélo au niveau de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, dénommé schéma directeur cyclable. Il porte sur la période 2019 - 2027 et s'organise autour de 3 axes : entretenir et compléter le réseau cyclable, renforcer l'offre de stationnement vélo et développer des services associés au vélo (<https://gpseo.fr/se-deplacer/velo/le-schema-directeur-cyclable>). Je créerai un comité vélo afin de mettre en œuvre ce schéma à Conflans-Sainte-Honorine. Ce comité regrouperait des associations, des élus municipaux et des agents afin d'identifier les opportunités d'aménagements cyclables dans la ville en toute sécurité.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 5 % du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Je mettrai en place un budget participatif afin de permettre chaque année la réalisation d'un projet proposé par les Conflanais. Le budget dédié sera fonction du projet sélectionné. Veuillez noter néanmoins que la compétence transport et mobilité ayant été transférée à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, il faudra nécessairement s'appuyer sur cette dernière pour mettre en œuvre les projets dédiés au transport et à la mobilité.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Comme indiqué plus haut, le comité vélo participera à la mise en œuvre du schéma directeur cyclable à Conflans-Sainte-Honorine. Ce comité regrouperait des associations, des élus municipaux et des agents afin d'identifier les opportunités d'aménagements cyclables dans la ville en toute sécurité. Je propose aussi qu'il participe à l'observatoire de la sécurité routière créé en 2015. Cet observatoire regroupe l' élu à la voirie, les agents des services techniques et de la police municipale, afin de déterminer les aménagements de sécurité à réaliser sur la voirie à partir des remontées des Conflanais.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération connectés au futur RER V.

Mon ambition est de rendre le vélo réellement utilisable à Conflans-Sainte-Honorine. Le défi est important car plusieurs chaussées de la ville sont étroites, notamment la rue Maurice-Berteaux et la rue Pierre Le Guen, et la topographie de la ville rend parfois difficile l'utilisation du vélo. Ces dernières années, les aménagements cyclables ont été orientés vers les pistes cyclables (passerelle reliant Conflans à Andrésy, réfection de la piste cyclable rue de l'Ambassadeur et la création d'une piste cyclable dans la zone des Boutries pour relier la gare de Neuville Université). Le quai-bas, anciennement dédié aux voitures, est réservé aux piétons - vélos depuis le réaménagement de la place Fouillère, inaugurée en mai 2019.

Les priorités pour l'avenir sont les liaisons vers les gares de Conflans centre et de Conflans fin d'Oise, ainsi que les quais de Seine (notamment la promenade François-Mitterrand).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Comme mentionné dans l'action 4, l'étroitesse des chaussées de Conflans rend parfois compliqué la circulation à vélo. Les pistes cyclables impliquent une largeur significative de la chaussée et la plus grande à Conflans rue de l'Ambassadeur vient d'être refaite. Ainsi, je privilégierai davantage les voies cyclables (marquage au sol) et les voies partagées. La réalisation d'une voie partagée rue Maurice-Berteaux est à l'étude et la place du vélo dans le quartier de Chennevières fait l'objet d'une réflexion à la suite de la concertation qui s'est tenue en 2019 sur l'avenir du quartier.

Outre la voirie, les espaces de stationnement vélo doivent être améliorés. Avec le soutien de la Région Ile-de-France, des espaces de stationnement sécurisés "Véligo" ont été créés aux abords des gares. Les espaces de stationnement pour vélos et trottinettes seront créés ou étendus dans les écoles de Conflans afin de favoriser les mobilités douces.

Action n°6 : je ne m'engage pas

Transformer en zone piétonne La rue Maurice Berteaux mais également piétonner les abords des écoles et des collèges.

La rue Maurice-Berteaux est une route départementale dont le sens de circulation ne relève pas de la compétence du maire. En outre, il n'existe pas d'itinéraire alternatif pour relier les quais de Seine à Chennevières, la rue Arnoult-Crapotte ne pouvant pas être à double sens (car trop étroite à certains endroits). Il existe en revanche une étude en cours afin que la rue Maurice Berteaux devienne une voie partagée.

Les abords des 3 collèges sont déjà piétonnés et sont tous dotés d'espaces de stationnement pour vélos.

Il est plus difficile techniquement de piétonner les abords des écoles compte tenu de la configuration de la voirie à leurs abords. En revanche, l'itinéraire cyclable vers les écoles sera amélioré, tout comme les espaces de stationnement pour vélos et trottinettes. Afin de faciliter les déplacements piétons, nous mettrons en place un pédibus (ou bus pédestres), en lien avec les parents d'élèves, pour limiter l'usage de la voiture sur le trajet scolaire.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Comme nous l'avons fait ces dernières années, nous favoriserons la tenue d'ateliers de réparation et de marquage des vélos, que ce soit sur les marchés ou encore rue du Port en lien avec Le Spad. Afin que votre activité se déroule dans les meilleures conditions, la rue du Port sera le cas échéant piétonnée.

Je préconise de poursuivre notre collaboration sur cette base, les locaux disponibles étant rares à Conflans compte tenu du dynamisme des associations locales qui utilisent l'intégralité des créneaux.

La Roue d'or conflanaise et l'USC cyclo bénéficient déjà de locaux. Nous avons d'ailleurs créé avec elles un itinéraire pour la pratique du cyclo-cross derrière le gymnase Pierre-Ruquet.

Nous continuerons bien entendu de soutenir la course annuelle de la Roue d'Or qui se tient chaque année le lundi de Pentecôte.

Nous poursuivrons les ateliers de vélo-école dans les écoles élémentaires grâce à la participation de la police municipale, mais aussi au travers des activités périscolaires avec le concours des animateurs.

Et pourquoi organiser une nouvelle course cycliste professionnelle à Conflans après Paris-Nice en 2016 qui avait attiré 20 000 passionnés ?

Commentaires généraux

Le vélo représente l'avenir de la mobilité à Conflans-Sainte-Honorine comme partout en France. A nous élus de mettre en œuvre les conditions nécessaires pour en faciliter l'usage quotidien, que ce soit au travers d'aménagements cyclables sécurisés ou des espaces de stationnement.

Vous pouvez compter sur ma détermination à mettre en œuvre le schéma directeur vélo 2019 - 2027 en collaboration avec les associations, d'autant que je roule régulièrement à vélo ou à trottinette à Conflans-Sainte-Honorine et que je suis un passionné de la "petite reine".